

ASSOCIATION POUR LE SOUTIEN DU THÉÂTRE PRIVÉ

48 rue de Laborde 75008 PARIS - Tél. 01 42 27 45 97 - Fax 01 42 27 98 89 taxefiscale@astp.asso.fr - www.astp.asso.fr

TAXE FISCALE SUR LES SPECTACLES

(Article 77 de la Loi de finances rectificative n° 2003-1312 du 30 décembre 2003 - Décret n° 2004-117 du 4 février 2004) (Article 86 de la Loi de finances rectificative n° 2010-1658 du 30 décembre 2010)

i in the		JN DE RECETTES		
(A retourner par courrier	r, fax ou courriel, au plus tard	d le dernier jour du 3ème mois suivant la ou les rep	résentat	ions)
Titre du spectacle :				
Lieu de représentation :		Code Postal:		
Date(s) de représentation(s) :	: Du	au		
Nombre de représentation(s)	:			
Désignation du déclarant :	l			
Adresse :				
N° Siret/Siren:				
Représentation(s) avec perception d'un droit d'entrée				(cas n°1)
Représentation(s) sans perception d'un droit d'entrée				(cas n°2)
(cas n°1) Nombre de billets ve	endus:	Montant HT des recettes de billetterie		
(cas n°2) Montant HT du cont	rat de cession des droits d	de représentation		
Producteur/Tourneur/Con	npagnie :	ę.		
Adresse:				
N° Siret/Siren :				
Certifié sincère et véritable,		Cachet et signature du		
Fait à	le	déclarant :		